



# Le lien

Saison 2014 / 2015

## SOMMAIRE

*Courrier  
Gestion  
Arbitres  
Litiges*



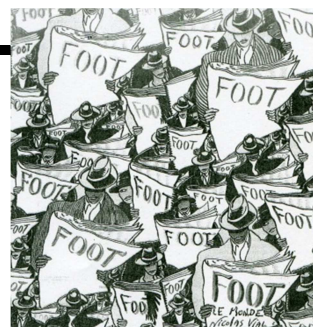
**N°39, du 23 Juin 2015**

16 avenue Paul Eluard – 93000 BOBIGNY  
Tél : 01.48.31.12.59. – Fax : 01.48.32.99.13  
Adresse mail : [fsgt93@wanadoo.fr](mailto:fsgt93@wanadoo.fr)  
[www.fsgt93.fr](http://www.fsgt93.fr)

**Notre dernier numéro de la saison...  
Reprise au début Septembre,  
Bonnes vacances à ceux qui partent, courage à ceux qui restent.**

23 Juin 2015 (+ le 30 Juin)

Bulletins reçus : Le Lien, (93) N° 38  
Commission Régionale IDF, N° 37  
Paris Foot, N° 36  
Coup d'envoi (92), N° 38  
Foot Yvelines (78), N° 36  
Avant-centre (94), N° 35



Ainsi que : L'opuscule « Le Foot autrement »  
(Joint avec les documents d'engagement)

## Infos/Divers



- Coupes « R.ALEX » (Le 20 Juin) :  
**Consolante : C.M.A. « E » (93) - AS.PP XV « B » (75) 5/0 } Félicitations aux**  
**Finale R.ALEX : C.M.A. « D » (93) - SC CHOISY LE ROI (94) } deux CMA !**  
**CMA vainqueur (Forfait de SC CHOISY LE ROI)**  
(Membres du collectif départemental présents : F.SAFRAOUI - A.KADIOUI  
R.RIZZO - JP.HATTERER)
- **Rappel** : Interdépartementale les 11 Juillet et 29 Août 2015.
- **Brevet Fédéral d'entraîneur de foot** : Mr Y.MARCHAND participant (Résultats ultérieurement).
- **Bureau d'Appel IDF** : C.R. des réunions 3 et 17 Juin (Voir dans ce bulletin)  
N.B. : Réception d'un courriel LIF (19/06)
- **Bulletin Fédéral « Delaune » N°10** (avec des retours sur la Finale du 13 Juin)  
NB : Concernant l'engagement Delaune (date limite de renvoi le 25/09/2015 au Comité d'affiliation) (documents joints avec cet envoi).

### Courriels, Fax, etc...

- **Du C.92** : Infos quotas 2014/2015 (A.30) : Voir « Lien » précédent (arbitres)
- **Des ANCIENS JOYEUX ASOM** : Questionnement - Réponse le 19/06
- **Du C.92** : liste des clubs champions gérés par cette commission

**DOSSIERS D'ENGAGEMENTS - SAISON 2015/2016**

**La date limite de retour est fixée au :**

**Samedi 4 Juillet 2015**

# CHAMPIONS REGIONALISES F.S.G.T.

## Saison 2014/2015

### Récompenses remises le 23/06 à IVRY S/SEINE

(Présences : JP.HATTERER - R.RIZZO - Y.MARCHAND)

#### Pour le C.93 :

<b>Samedi Matin « A » (Ligue)</b>	<b>:</b>	<b>C.F.C./B.N.F.</b>
<b>Samedi Matin Vétérans « A »</b>	<b>:</b>	<b>C.M.A. (D)</b>
<b>Samedi Après-Midi « A » (Ligue)</b>	<b>:</b>	<b>F.C. NOISY LE SEC</b>
<b>Dimanche matin « C » (+ play off)</b>	<b>:</b>	<b>ASC FC MONTREUIL « B »</b>
<b>Lundi Soir (B2)</b>	<b>:</b>	<b>FOOT PASSION</b>

*Bravo à eux, en particulier !...*

#### Vainqueurs des groupes gérés par le C.93 :

<b>Samedi Matin Vétérans A</b>	<b>:</b>	<b>C.M.A. « D » (93)</b>
<b>Samedi Matin Vétérans B</b>	<b>:</b>	<b>A.F.A. 95 (95)</b>
<b>Samedi Matin Vétérans C</b>	<b>:</b>	<b>ASCO RUEIL « B » (92)</b>
<b>Samedi Après-Midi « B »</b>	<b>:</b>	<b>P.S.V. (94)</b>
<b>Lundi Soir « A »</b>	<b>:</b>	<b>AS PTT AC VICTOR HUGO (94)</b>

*... Et à ceux-là également !*

*NB : Si « d'aventure » trophée non remis sur place (absence d'équipe), aller chercher cette récompense à votre comité d'affiliation.*

---

**Infos Foot loisirs : US GAZELEC IDF « Philifoot » (formule mardi midi) :**

**Championnat 2014/2015 : (à 11/Inter-Services) :**

**1. B3G-BEE - 2<sup>ème</sup> R.T.E. - 3<sup>ème</sup> COFELY (+ Fair Play) - 4<sup>ème</sup> G.R.T.  
5<sup>ème</sup> GRIGEN - 6<sup>ème</sup> G.R.D.F.**

Merci à tous les Bénévoles de la Commission Foot du Comité de la Seine Saint-Denis qui ont œuvré sur l'ensemble de la saison (Secrétariat - Gestion championnats et Coupes - Sélection - Arbitres - Litiges) sur le Comité, mais encore au-delà (Ile de France + Gestion Delaune). Tout un chacun a eu le loisir de les découvrir semaine après semaine en lisant le « Lien ». A se revoir pour la prochaine saison !

**HORAIRES D'OUVERTURE DU COMITE**

**EN JUILLET ET AOUT 2015**

**DU LUNDI AU JEUDI :**

**9H À 12H – 13H À 17H30**

**VENDREDI : 9H À 11H45**

# GESTION CHAMPIONNATS

Présent : Jean Paul HATTERER (+ le 30 Juin)

## RESULTATS ENREGISTRES

<b>SM VETERANS B - Journée n°9 - samedi 07 mars 2015</b>		<b>Scores</b>	<b>Observations</b>
AS MALGACHE B	SNECMA GENNEVIL.	Neutralisé	

<b>SM VETERANS B - Journée n°10 - samedi 14 mars 2015</b>		<b>Scores</b>	<b>Observations</b>
AS JOURNAL OFFICIEL	AS MALGACHE B	Neutralisé	

<b>SM VETERANS C - Journée n°1 - samedi 20 juin 2015</b>		<b>Scores</b>	<b>Observations</b>
ES RENAULT B	MBDA SPORT C	0 - 1	

<b>LS GROUPE A - Journée n°18 - lundi 15 juin 2015</b>		<b>Scores</b>	<b>Observations</b>
AS CHARDONNET	BONDYNAMIQUES	3 - 0 F	
CLUB PARISIEN	AS VAL DE FONTENAY	2 - 3	

## RESULTATS EN RETARD

<b>SM VETERANS C - Journée n°14 - samedi 13 juin 2015</b>		<b>Scores</b>	<b>Observations</b>
USMT BOISSY SUCY	CM AUBERVILLIERS B	8 - 2	

<b>SA GROUPE B - Journée n°18 - samedi 13 juin 2015</b>		<b>Scores</b>	<b>Observations</b>
ES VITRY	AS VOROMAHERY	3 - 4	

## UNITES ADMINISTRATIVES

<b>Equipes</b>	<b>Groupe</b>	<b>date du match</b>	<b>Motifs et Nb UA</b>	<b>Total UA</b>
USMT BOISSY SUCY	SM - VC	13/06/2015	Feuille de match hors délai (2 UA)	12
AS VOROMAHERY	SA - B	13/06/2015	Feuille de match hors délai (2 UA)	12
BONDYNAMIQUES	LS - A	15/06/2015	1er forfait non déclaré (10 UA)	71



Le Comité FSGT 93 est sur Facebook !  
Rejoignez nous en tapant « FSGT 93 » dans la recherche Facebook, ouvrez la page, puis cliquez sur la mention « j'aime » en haut à droite pour suivre toute l'actualité du comité, des clubs, accéder à des photos...

# SELECTION SEINE ST DENIS

Compte rendu du match de la Sélection 93 contre RC Pantin, mercredi 17 juin 2015, au stade de la Motte à Bobigny. Arbitré par Messieurs Raimoundo et Kadioui.

Equipe sélection 93 : Messieurs Sinama Valliamée, Chiguer, Lebricquier (FC Noisy Le Sec). Finas, Lemoine (UMASSAC). Maghraoui (USCNBG). Ribeiro (SL Drancy). Toutefer (ASCFC Montreuil). Boutkihil, Benmerzoug (AS Zenaga). Tavares Alexandre et Steven (FC 5 Quinas). Amara (AS Darty). Bsila (Melting Pote).

Dirigeants : Messieurs Kadioui et Marchand.

Equipe RC Pantin : Messieurs Outahmouchte Abdel et Nassim, Fergani, Keita, Camara, Dali, Guessas, Seba, Mehdi, Boussaid, EL Hami, Kirici, Diako, Chaoua, Diaoume.

Dirigeant : Monsieur Outahmouchte Nassim.

Coup d'envoi sifflé à 20h15, la sélection démarre avec 4 nouveaux joueurs, les 2 équipes font jeu égal, il y a des occasions de part et d'autre. Mais la sélection est très fébrile en défense. A la 21<sup>ème</sup> minute RC Pantin va ouvrir la marque par le joueur Camara du pied droit, la sélection est à côté de son sujet et 2 minutes plus tard à la 23<sup>ème</sup> minute le RC Pantin va doubler la mise par le joueur Outahmouchte Nassim du pied droit. La sélection ne se décourage pas, elle rate des occasions. Légère domination du RC Pantin, manque de finition devant le but adverse pour la sélection, à la 34<sup>ème</sup> minute le RC Pantin va scorer un joli but des 20 mètres par le joueur Keita du pied droit, le ballon va rebondir juste devant le gardien. 5 minutes plus tard, le joueur n°7 du RC Pantin aggravera le score avec un 4<sup>ème</sup> but du pied gauche et pour finir, à la 43<sup>ème</sup> minute le RC Pantin marquera son 5<sup>ème</sup> but par le joueur Outahmouchte Abdel du pied droit.

2<sup>ème</sup> période : Il y aura 2 changements pour la sélection, le joueur Toutefer (ASCFC Montreuil) par le joueur Ribeiro (AS Drancy) et le joueur Boutkihil (AS Zenaga) par le joueur Lemoine (UMASSAC). La sélection démarre mieux le match, on rate cependant trop d'occasions, RC Pantin ne lâche rien, le jeu reste équilibré. A la 55<sup>ème</sup> minute la sélection fera un changement : le joueur Maghraoui (USCNBG) par le joueur Chiguer (FC Noisy). Le match est intéressant, le jeu est physique des deux côtés. A la 62<sup>ème</sup> minute l'arbitre sifflera un pénalty pour la sélection qui sera marqué par le joueur Bsila (Melting Pot). Il ne se passera plus rien jusqu'à la fin du match qui sera sifflé sur le score de 5 à 1 pour le RC Pantin (bravo à eux) !

Merci aux arbitres pour leur match, la saison se termine sur 3 défaites d'affilée sur 7 rencontres, nous avons beaucoup de travail pour la saison prochaine...

Nous avons essayé 4 nouveaux qui ont donné satisfaction.

Bonnes vacances à tous !

Yannick Marchand.

# Les arbitres

Réunion du 23 Juin 2015

Présent : Mr Philippe GUINEZ (+ le 30 Juin)

Excusé : Mr Pascal RIGAUX

De passage : M.M. Fred SAFRAOUI - Abdel KADIOUI -

Madani CHAOUCHE



## Courrier :

- Le Lien N° 38
- Coup d'envoi (92), N° 38
- Commission Régionale IDF, N° 37

## Courriels :

- Etat de présences des arbitres IDF
- C.92 : Listage quotas arbitres (A.30) (voir « Lien » précédent)
- **De Mr SABIN J.M.** : Rapport s/match SM/B du 13/06  
(+ son envoi du récépissé en vue du règlement)
- **De Mr LAINE P.** : Rapport d'arbitrage (VS/C) - C.T. avec le C.92
- **De Mr CHAOUCHE M.** : Equipe ACCENTURE FC (DM/groupe Play Down (C1) forfait par téléphone, donc l'arbitre ne s'est pas présenté.
- **C.R. de l'Assemblée des Arbitres C.93 du 9/06/15** : Expédié

**Prenez toutes vos dispositions afin d'assurer  
une bonne « rentrée » en Septembre.**

\*\*\*\*

***Retrouvez toute l'actualité des clubs, des commissions départementales d'activités et des initiatives du Comité FSGT de Seine-Saint-Denis sur la nouvelle version du site***

**[www.fsgt93.fr](http://www.fsgt93.fr)**

***Nous invitons les clubs, les bénévoles, les dirigeants, les responsables de commissions à nous transmettre photos (de bonne qualité), comptes rendus, résultats, informations, actualités au***

***Comité FSGT93 : 01.48.31.12.59. - fsgt93@wanadoo.fr***

# LES LITIGES

**Réunion du 23 Juin 2015**

Présents : M.M.Fred SAFRAOUI (+ le 30/06)  
Madani CHAOUICHE - Philippe GUINEZ

Excusé : Mr Jean-Pierre JOLY



## **COURRIERS :**

- Lien N° 38
- Commission Régionale IDF, N° 37
- ANCIENS JOYEUX DE L'ASOM (la période du 15/6 au 15/9 est neutralisée).

## **DOSSIER N°17 : SC CHOISY LE ROI – ASPP 15** **du 06/06/15 Samedi Matin Vétérans A**

Après étude du dossier, la sous-commission des litiges décide que le joueur LOUREIRO Jorge (licence N° 55500739) de l'ASPP 15 (qui n'a pas fourni de rapport), est suspendu 2 mois et demi fermes à compter du 06/06/15.

Il sera requalifié le 22 Novembre 2015 (période de juin à septembre neutralisée (A.44)).

*Concernant le dossier ci-dessus, « La présente décision est susceptible d'appel devant la commission régionale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 14 du règlement disciplinaire de la FSGT ». Cependant « compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et de l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel ».*

### **Votre attention :**

**Veillez consulter la liste générale (pages suivantes) :**

**En cas d'anomalie(s) constatée(s), nous en informer rapidement avant le basculement éventuel des clubs dans les championnats régionalisés (faisant suite aux réengagements 2015/2016, de même qu'aux différents classements 2014/2015). Possibilité de nouvelles commissions foot gestionnaires en Septembre.**

# **Bureau d'Appel Régional**

## **Réunion du 03/06/2015**

Présents : Alain Fouché, Jean-Claude Millet, René Rizzo

Excusée : Danielle Andrinople

### **DOSSIER N° 15**

**Championnat foot à 7 samedi matin du comité 75**

**match du 13/12/14**

**DEPORTIVO MALAKOFF / LEVALLOIS SC 7 A**

Club appelant : DEPORTIVO MALAKOFF

### Rappel du contexte

Le club Levallois SC a déposé une réclamation après match invoquant la participation du joueur Cheikh FALL, réputé suspendu pour 3 ans fermes depuis le 08/11/14 (sanction confirmée en appel).

Suite à cette réclamation, le match a été déclaré perdu sur tapis vert à Deportivo Malakoff.

Le club fait appel de cette décision.

### Auditions

Ce soir le Bureau d'Appel a entendu M. Younès KENDI, dirigeant du club et convoqué.

### Les éléments qui ressortent du dossier

La réclamation, posée après le match, fait suite à une information donnée au dirigeant de Levallois par un responsable de l'équipe Tun United qui jouait sur un terrain à proximité, équipe avec laquelle le club Deportivo Malakoff a eu un litige ayant conduit à la suspension de 3 ans du joueur FALL.

La décision de suspension à titre conservatoire était parue dans le bulletin « 7 Extra » n°3 du 21/11/14 puis avait été confirmée de façon définitive dans le bulletin n°4 du 12/12/14 (3 ans de suspension) après la réunion de la Commission de Discipline du Comité 75 du 09/12/14.

Cette décision avait fait l'objet d'un appel de la part de Deportivo Malakoff au cours duquel il avait été impossible d'auditionner le joueur FALL sous prétexte que ce joueur demeure en province et ne vient à Paris que le week-end. Sa suspension avait été donc confirmée par le Bureau d'Appel le 01/04/15.

### Décision du Bureau d'Appel

Dans l'activité de foot à 7 auto-arbitré, il est toujours considéré que, si les clubs ne procèdent pas au contrôle des licences avant la rencontre, ils ne peuvent pas porter réclamation après coup sur des qualifications de joueurs. Pour cette raison la réclamation du club de Levallois n'aurait pas dû être retenue.



Cependant compte tenu des sérieux doutes qui existent sur la participation d'un joueur à plusieurs rencontres après une suspension pour faits graves, le Bureau d'Appel considère que sa non présentation et ses absences à toutes les convocations sont des entraves délibérées de la part du joueur et de son club au bon déroulement des compétitions et au traitement des litiges.

En conséquence il serait injuste sportivement de faire bénéficier ce club des points d'une victoire peut-être acquise par tricherie sur le terrain.

Le Bureau d'Appel décide donc la neutralisation de cette rencontre qui ne sera pas comptabilisée pour le classement final du groupe.

Par ailleurs, le joueur Cheikh FALL devra se présenter (ou par défaut son club devra présenter sa licence 2014/2015) pour pouvoir se réengager la saison prochaine. A charge au club de proposer au Bureau d'Appel et au comité de Paris une date de rencontre permettant la confrontation entre le joueur, les instances de gestion et les dirigeants des clubs Tun United et ES Levallois.

**DOSSIER N° 16**  
**Championnat du vendredi soir – groupe A**  
**match du 17/04/15**  
**AS METROPOLITAN ONDAS / LOKOMOTIV 94**

Club appelant : LOKOMOTIV 94

Rappel du contexte

Ce match n'a pu se dérouler suite au forfait d'horaire constaté du club recevant. Cependant, la Commission de gestion a décidé de le reprogrammer car le jour du match les conditions de transports dans la région de La Courneuve étaient fortement dégradées suite à un incendie (largement couvert dans la presse) à proximité du Parc de La Courneuve

Le club visiteur fait appel de cette décision.

Auditions

Ce soir le Bureau d'Appel a entendu les personnes suivantes :

Quentin RENE, capitaine Lokomotiv 94,

Bastien CHEVALLIER, délégué et juge de touche Lokomotiv 94

Vanilson ALMEIDA, capitaine Metropolitan,

François GOMES, juge de touche Metropolitan

Jean-Michel SABIN, arbitre officiel de la rencontre (par téléphone)

Les éléments qui ressortent du dossier

Cette rencontre était programmée pour 20h00. A cette heure-là, le club visiteur et l'arbitre officiel étaient présents et prêts à démarrer le match. Le club recevant avait très peu de joueurs présents.

Il a été convenu, avec l'accord de tout le monde, d'attendre les retardataires dans la mesure où les difficultés de circulation étaient connues de tous.

A 20h15, seuls six joueurs du club Metropolitan étaient présents au vestiaire. Après concertation, il a été convenu entre l'arbitre et le club visiteur d'attendre encore un peu, dans la mesure où l'arrivée des retardataires était imminente, d'après les présents.

A 20h20, la situation n'ayant pas évolué, la décision a été prise d'entériner le forfait. Cette décision n'a pas été contestée par AS Metropolitan sur place et les équipes se sont séparées normalement sur cette décision.

### Décision du Bureau d'Appel

Dans la mesure où le club visiteur avait été prévenu dans l'après-midi par le club recevant des difficultés annoncées de circulation, afin que les joueurs prennent leurs dispositions pour être à l'heure, il est donc paradoxal de constater que ce sont les joueurs du club recevant qui n'ont pas pu faire face à la situation.

Même si les circonstances particulières peuvent expliquer des retards, ceux-ci n'ont été constatés que d'un seul côté. En conséquence le Bureau d'Appel considère que le club visiteur a assumé ses responsabilités et a même fait preuve de sportivité (ainsi que l'arbitre officiel) en acceptant d'attendre près de vingt minutes au-delà de l'horaire officiel de la rencontre.

En conséquence le Bureau d'Appel décide d'infirmer la décision de première instance et d'entériner le forfait d'horaire « déclaré » du club recevant :

AS Metropolitan :	0 point – 0 but
Lokomotiv 94 :	3 points – 3 buts

**DOSSIER N° 17**  
**Championnat du lundi soir – groupe C1**  
**match du 23/03/15**  
**AS PARIS / TEAM JA**

Club appelant : AS PARIS

### Rappel du contexte

Au cours de ce match un joueur de Team JA a commis une faute grossière sur un attaquant de AS Paris. Ce dernier, sous le coup de l'énervement, a alors fait face à l'adversaire en le saisissant à hauteur du cou. Immédiatement un attroupement s'est constitué, qui a duré environ trois minutes, puis, le calme rétabli, la partie a repris avant son arrêt définitif causé par l'extinction des lumières à la 79<sup>ème</sup> minute. Suite au rapport détaillé de l'arbitre, la Commission des Litiges du C92 a suspendu le joueur NSIKU Mayamba du club AS PARIS pour une durée de 3 mois fermes ainsi qu'un joueur de Team JA pour la même durée et a donné match perdu aux deux équipes par pénalité.

Le club visiteur fait appel de ces décisions.

## Auditions

Ce soir le Bureau d'Appel a entendu :  
Anthony PAUCHET, capitaine AS Paris  
Camara SAIDOU, délégué et juge de touche AS Paris  
Sofiane AKA, juge de touche Team JA  
Sofiane BEKHTI, délégué Team JA

## Les éléments qui ressortent du dossier

Au vu de la feuille de match, deux cartons (jaune et blanc) ont été distribués par l'arbitre. Ce dernier n'a pas mentionné de problème particulier et n'a pas non plus indiqué qu'il ferait un rapport.

Les deux clubs ont confirmé les faits décrits par l'arbitre entre les deux joueurs incriminés et précisé qu'il y a eu effectivement un attroupement mais qui s'est rapidement terminé permettant à l'arbitre de faire reprendre le match.

## Décision du Bureau d'Appel

Le Bureau d'Appel décide de retenir le motif de bousculade volontaire et ramène la suspension du joueur Mayamba NSIKU du club AS Paris 10 à 2 mois fermes (requalifié le 24/05/15).

Concernant l'issue du match, une interruption à la 79<sup>ème</sup> minute pour coupure d'éclairage pour les matchs du lundi/vendredi arrive relativement souvent et ne justifie pas la perte du match aux deux équipes. En conséquence le Bureau d'Appel infirme la décision de première instance et décide d'entériner le résultat figurant sur la feuille de match (victoire 4/3 de AS Paris 10).

## **Bureau d'Appel Régional Réunion du 17/06/2015**

Présents : Patrick Desbiey, Alain Fouché, René Rizzo

Excusés : Danielle Andrinople, Jean-Claude Millet

## **DOSSIER N° 18 Championnat du samedi après-midi – groupe A Décisions prises le 13/05/15 (procédure anti violence) Dossier du club CST AL AWZ**

Clubs appelants : Huit clubs du groupe cosignataires de l'appel  
Alliance Club de Paris, AS Copa, AS Reggina Calcio, ASCO Rueil  
CS Chili, Espoir 18, Grésillons FC, Samaritaine FC

## Rappel du contexte

Suite au traitement du litige sur le match CST Al Fawz/FC Noisy le Sec, il a été considéré que la procédure anti violence devait être déclenchée pour le club CST Al Fawz.

La réunion qui s'est tenue le 13/05/15 a abouti à plusieurs décisions dont deux sont contestées dans le cadre de cet appel, à savoir :

- La perte des seuls quatre derniers matchs sur tapis vert pour CST Al Fawz
- Le maintien des deux forfaits déclarés du club Reggina Calcio contre CST Al Fawz

### Auditions

Ce soir le Bureau d'Appel a entendu :

Mourad ABBAOUI, représentant le club AS REGGINA CALCIO (cosignataire)

Charles AGBODJIAN-PRINCE, représentant le club ALLIANCE CLUB DE PARIS (cosignataire)

Nicolas ROBIN, représentant le club AS COPA (cosignataire),

Pierre ABRAMOVITZ, membre de la Commission Régionale

Jean-Michel BOUTTEAU, membre de la Commission Régionale

Guy CADIO, membre de la Commission Régionale

### Les éléments qui ressortent du dossier

Une longue séquence de discussion a permis aux représentants des huit clubs appelants de développer leur argumentation essentiellement motivée par les aspects de justice sportive. Ils considèrent que la décision de faire perdre uniquement les quatre derniers matchs au club CST Al Fawz lèse de façon flagrante les autres équipes qui, par le hasard du calendrier de championnat, avait déjà joué leurs matchs. A partir du moment où un consensus existe pour exclure le club, il leur apparaît logique de faire un trait sur la totalité de la saison et pas seulement sur les derniers matchs. Ils rappellent que le climat des rencontres avec ce club était souvent celui de la crainte de voir des actes violents se déclencher et indiquent que beaucoup d'arbitres ont été malmenés et insultés sans oser remonter ces faits à travers des rapports qui auraient pu permettre d'évincer le club plus tôt.

Ils défendent par ailleurs le courage « non récompensé » du club Reggina Calcio qui, dès le début de la saison, avait déclaré forfait de façon préventive pour ses deux matchs contre CST Al Fawz, préférant ainsi éviter les risques potentiels avec un club avec lequel ils avaient déjà eu des différends dans le passé.

Les membres de la Commission Régionale exposent les raisons qui les ont amenés à prendre ces décisions. Parmi celles-ci, ils mettent en avant le règlement des compétitions qui, de la façon dont il est rédigé, ne leur aurait pas permis de prononcer le forfait général. Ils considèrent également avoir suggéré au club Reggina Calcio de revenir sur leur décision après l'annonce de leur deux forfaits, au moins pour attendre de voir l'évolution du comportement du club Al Fawz au long de la saison avant de confirmer le second forfait. Par ailleurs à la date de prise de décision, soit le 13/05/15, le risque était réel de bouleverser le classement sportif du groupe de façon significative.

### Décision du Bureau d'Appel

Concernant les deux points en cause, le Bureau d'Appel considère qu'ils peuvent être regroupés car très liés à la décision à prendre au sujet du CST Al Fawz.

Dans le dossier nous disposons de courriers émanant de la Direction de l'Association CST AL FAWZ ainsi que de son ancien Président, effaré de découvrir dans la presse les faits et condamnant explicitement les auteurs. L'association demande à la FSGT d'exclure l'équipe de toutes ses compétitions, mettant en avant l'image de marque de l'association entachée par de tels débordements.

A partir de cette situation, le Bureau d'Appel considère qu'il est effectivement logique de procéder à l'exclusion du club pour la saison en cours, décision déjà prise en partie dans le cadre de celles prises le 13/05/15 puisque tous les joueurs ont été suspendus.

Il serait donc paradoxal de conserver des résultats sportifs pour CST Al Fawz, ce qui leur permettrait d'être classé normalement et de figurer ainsi devant certaines équipes, tout en ayant prononcé l'exclusion de tous ses membres.

En conséquence le Bureau d'Appel décide de prononcer le forfait général de ce club et, en application de l'article 21 (alinéa 3) du règlement IDF, annule toutes les rencontres de la saison de ce club, y compris les deux forfaits du club Reggina Calcio.

Concernant ce dernier point, le Bureau d'Appel partage l'avis des cosignataires pour considérer qu'il s'agissait bien d'une décision courageuse du club, mais tient à faire remarquer qu'une décision comme celle-là, importante et avec des conséquences sportives évidentes, doit être réfléchie et assumée et qu'il n'est pas question de généraliser l'idée qu'elle peut être annulée en fonction des circonstances.

Par ailleurs le Bureau d'Appel considère que ce cas doit amener la Commission Interdépartementale à réfléchir sur l'évolution des mesures à prendre pour prendre en compte, beaucoup plus en amont, les phénomènes de dérive observables, en permettant à des clubs, arbitres ou responsables de commissions, d'alerter sur des comportements indignes et incompatibles avec les principes fondamentaux de la FSGT. Pour cela le Bureau d'Appel proposera un point à l'ordre du jour de la prochaine réunion Interdépartementale et participera activement aux propositions sur les mesures à prendre.

### ***Annie et la F.S.G.T., 40 ans d'histoire !***

***Pour clore cette publication, nous remercions très sincèrement Annie pour sa participation fidèle et militante à notre Bulletin hebdomadaire, de même qu'à la vie du foot 93 et ce, durant de longues saisons sportives !***

***Bonne retraite et notre Bon Souvenir !***

***Le collectif départemental***



## LISTE DES JOUEURS SUSPENDUS - SAISON 2014/2015

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75		DEPORTIVO PEREIRA	PALACIOS JHON EDISON	454139	Oui	Oui	28/10/2011	27/11/2016	Suspendu, 5 ans
93		CM AUBERVILLIERS F	FODIE HAIDARA	513395	Oui	Oui	18/11/2012	17/11/2015	Suspendu, 3 ans fermes
93		CM AUBERVILLIERS F	DRAME SITAPHA	323187	Oui	Oui	18/11/2012	17/11/2015	Suspendu, 3 ans fermes
94		PTFC	GUEMACHE ADAM	248842	Oui	Oui	03/12/2012	31/08/2015	suspendu fin de saison 2012-2013 + 2 saisons suivantes
94		PTFC	CHIBANE MASSEN	440315	Oui	Oui	03/12/2012	31/08/2015	suspendu fin de saison 2012-2013 + 2 saisons suivantes
94		PTFC	HAREZ SAFY	441820	Oui	Oui	03/12/2012	31/08/2015	suspendu fin de saison 2012-2013 + 2 saisons suivantes
94		PTFC	BENHAMMOUCHE GAETAN	441874	Oui	Oui	03/12/2012	31/08/2015	suspendu fin de saison 2012-2013 + 2 saisons suivantes
94		PTFC	GUEMACHE MALEK	441876	Oui	Oui	03/12/2012	31/08/2015	suspendu fin de saison 2012-2013 + 2 saisons suivantes
94		PTFC	MASDEBAIL VINCENT	450135	Oui	Oui	03/12/2012	31/08/2015	suspendu fin de saison 2012-2013 + 2 saisons suivantes
94		PTFC	SAMELE BRANDON	451046	Oui	Oui	03/12/2012	31/08/2015	suspendu fin de saison 2012-2013 + 2 saisons suivantes
94		PTFC	BOUDHJAR SOFYAN	452439	Oui	Oui	03/12/2012	31/08/2015	suspendu fin de saison 2012-2013 + 2 saisons suivantes
94		PTFC	MAXOUD RAMZI	507610	Oui	Oui	03/12/2012	31/08/2015	suspendu fin de saison 2012-2013 + 2 saisons suivantes
94		PTFC	KERIDINE SOFIANE	507615	Oui	Oui	03/12/2012	31/08/2015	suspendu fin de saison 2012-2013 + 2 saisons suivantes
75	LS	FOOT PASSION	MERHOUM RADOUANE	452445	Oui	Oui	01/06/2013	02/04/2016	Suspendu jusqu'au 2 avril 2016
92		APA FOURNIER	SAMBA ADAMA	208887	Oui	Oui	28/09/2013	27/09/2015	Suspendu de toutes fonctions 2 (deux) ans : Art.44, tableau B, ligne 26 crachat sur arbitre.
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	DOUCOUSE MOUHAMADU	55503140	Oui	Oui	15/12/2013	14/12/2016	Suspendu 3 ans
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	MILOSAVLJEVIC MILOS	523991	Oui	Oui	15/12/2013	14/12/2016	Suspendu 3 ans
92	VS	AJ LA NOUE	CETIN EMRÉ	390490	Oui	Oui	07/02/2014	06/08/2015	Suspendu 1an + 6 mois
94	SA	UNION AFRICAINE	SACKO MAHAMADOU	55505925	Oui	Oui	08/03/2014	08/03/2016	Suspendu 2 ans
94	SM	US IVRY GAGARINE	KURT HAKAN	218130	Oui	Oui	05/04/2014	04/04/2016	Suspendu 2 ans
LIF	SA	CST AL FAWZ	KETTECHE MATHIEU	333915	Oui	Oui	28/05/2014	27/05/2018	Suspendu 1 an (DELAUNE) + 3 ans fermes
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	ANDRE OLIVEIRA	55512877	Oui	Oui	25/05/2014	24/05/2016	Suspendu 2 ans dont six mois interdit stades et abords (Arrêté Préfectoral)
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	GOMES RODRIGUES NUNO MIGUEL	55525166	Oui	Oui	25/05/2014	24/05/2019	Suspendu 5 ans dont un an interdit stades et abords (Arrêté Préfectoral)
LIF	DM	FC SCUDETTOS	GUENIF MAKLOUF	25551	Oui	Oui	26/06/2014	25/06/2016	Suspendu 2 ans (DELAUNE)
75	LS	FC RUNGIS	ZACORE GIANNI	55562410	Oui	Oui	22/09/2014	21/09/2015	Suspendu, 1 an ferme
LIF	SA	CST AL FAWZ	RICHARDSON RAPHAEL	55512742	Oui	Oui	28/05/2014	27/05/2016	Suspendu 2 ans (DELAUNE)
75	LS	FCFH B	DAVRANCHE KEVIN	55498166	Oui	Oui	04/11/2014		Suspendu à titre conservatoire
75	LS	FCFH B	CHAFFOT STÉPHANE	55486865	Oui	Oui	04/11/2014		Suspendu à titre conservatoire
75	LS	FCFH B	DORARD CÉDRIC	55498169	Oui	Oui	04/11/2014		Suspendu à titre conservatoire
75	LS	FCFH B	GARCIA KEVIN	55498167	Oui	Oui	04/11/2014		Suspendu à titre conservatoire
75	LS	FCFH B	GEORJIN PHILIPPE	55498839	Oui	Oui	04/11/2014		Suspendu à titre conservatoire
75	LS	FCFH B	LOZERE ENRICO	394291	Oui	Oui	04/11/2014		Suspendu à titre conservatoire
75	LS	FCFH B	MOKHTARI MEHDI	55499054	Oui	Oui	04/11/2014		Suspendu à titre conservatoire
75	LS	FCFH B	PEREIRA KEVIN	55559928	Oui	Oui	04/11/2014		Suspendu à titre conservatoire
75	LS	FCFH B	BEDUNEAU CEDRIC	55559927	Oui	Oui	04/11/2014		Suspendu à titre conservatoire

75	LS	FCFH B	VERMESSE DANIEL	32154	Oui	Oui	04/11/2014		Suspendu à titre conservatoire
75	LS	FCFH B	VERMESSE EDDY	26769	Oui	Oui	04/11/2014		Suspendu à titre conservatoire
75	ME	PANAM FOOTBALL TEAM	LANCOU REMI	55555215	Oui	Oui	29/10/2014	28/10/2016	Suspendu, 2 ans fermes
75	SM	DEPORTIVO MALAKOFF	FALL CHEIKH	55555426	Oui	Oui	08/11/2014	07/11/2017	Suspendu, 3 ans fermes
LIF	DM	JS IMAZIGHEN	ISSIRIDIR NOUR	534048	Oui	Oui	14/12/2014	13/12/2015	Suspendu 1 an ferme
LIF	SM	US IVRY CENTRE VILLE	CONDAMINET JEREMY	177105	Oui	Oui	06/01/2015	05/10/2015	suspendu 6 mois fermes
93	LS	V ST G TEAM FOOTBALL	LOUNICI EDDINE	512301	Oui	Oui	27/01/2015	27/10/2015	Suspendu 6 mois fermes (15/06 au 15/09 neutralisés)
75	VS	BOCA JUNIOR	POSADA JULIO	55563009	Oui	Oui	23/01/2015	22/10/2015	Suspendu, 6 mois fermes
75	VS	CICLON LATINO	DORBANE HAREUNE	527641	Oui	Oui	23/01/2015	22/10/2015	Suspendu, 6 mois fermes
92	LS	CLUB 92 CMCAS B	RODRIGUEZ CEDRIC	329611	Oui	Oui	24/03/2015	24/03/2016	Suspendu 9 mois fermes (15 juin à 15 sept neutralisé)
93	LS	BONDYNAMIQUES	HAMIDI OUASSINI	383395	Oui	Oui	26/01/2015	26/09/2015	Suspendu 5 mois fermes (15 juin / 15 septembre neutralisés)
LIF	SA	ESPOIR 18	SOUKOUNA MADIGOUNDO	55529891	Oui	Oui	11/02/2015		Suspendu, en attente de décision
75	LS	FC BRAZUCA	GORLIER ADRIEN	55549767	Oui	Oui	02/02/2015	01/10/2015	Suspendu, 6 mois fermes
95	ME	USS ARGENTEUIL 95 B	AÏDOUNI MEHDI	136545	Oui	Oui	13/02/2015		Suspendu pour 4 matchs
92	DM	AP MONTALEGRE	MAGALHAES SERGIO	448039	Oui	Oui	14/12/2014	15/11/2015	Suspendu 8 mois fermes (15 juin à 15 septembre neutralisé)
78	SM	GLOBAL PARIS FC	BERKANE ABDEL	12966	Oui	Oui	28/02/2015	27/02/2018	suspendu 3 ans fermes (coupe Maurize)
75	LS	FOOT PASSION	NDAW HASSAN	454300	Oui	Oui	30/03/2015	31/12/2016	Suspendu, 8 mois ferme
75	LS	FOOT PASSION	BELAID NASSIM	453519	Oui	Oui	17/03/2015	16/03/2016	Suspendu, 1 an ferme
93	LS	BONDYNAMIQUES	HUVELIE LUDOVIC	34772	Oui	Oui	09/03/2015	09/12/2015	Suspendu 6 mois fermes (15 juin / 15 sept neutralisés)
75	LS	FOOT PASSION	BENDJEBEL ABDELGHANI	453528	Oui	Oui	17/03/2015	15/12/2015	Suspendu, 6 mois fermes
75	LS	FC RUNGIS	HARDINE DIDIER	179770	Oui	Oui	16/03/2015	15/03/2016	Suspendu, 1 an ferme
LIF	SM	ATHLETICO D ASNIERES	GOUNDA MOUSTAPHA	453778	Oui	Oui	28/03/2015	27/03/2016	Suspendu, 9 mois fermes (15 juin-15 septembre neutralisé)(coupe maurize)
92	DM	ACPP 8 ET 17	FIGUEIREDO LUCAS FERNANDO JORGE	55603100	Oui	Oui	23/03/2015	23/09/2015	Suspendu 3 mois fermes
75	VS	AS DE FANCHON E	PAPILIYA KANKANAGE LACKMAL WIRANGA	55560516	Oui	Oui	01/04/2015		Suspendu pour 1 match de championnat
75	DM	FC SOLVEIRA A	TEIXEIRA GEORGE	12655	Oui	Oui	10/06/2015		Suspendu pour 2 matchs
75	VS	DEPORTIVO LEONARDO	LEON MICHAEL	444982	Oui	Non	05/05/2015		Suspendu pour 3 matchs
75	DM	FC SOLVEIRA A	ADNAN SALIHU	55560374	Oui	Non	10/06/2015		Suspendu pour 3 matchs
94	DM	AJMJTO FC	VILLACIS JONATHAN	55556524	Oui	Oui	05/04/2015	19/09/2015	Suspendu 2 mois et demi pour coups réciproques(15 juin/15 sept. neutralisés)
94	SM	AFC MEUDON	KANDOUSSI YANIS	149869	Oui	Oui	14/03/2015	15/02/2016	Suspendu 9 mois (6 mois + 3 mois car capitaine)(15 juin/15 septembre neutralisé)
94	DM	ACP COURBEVOIE	MERVILLE RENÉ	358954	Oui	Oui	05/04/2015	19/09/2015	Suspendu 2 mois et demi pour coups réciproques(15 juin/15 sept. neutralisés)
92	DM	AS NORTHENOS VITRY	DOS SANTOS ANDRE FILIPENDULES	55563591	Oui	Oui	05/04/2015	06/10/2016	Suspendu 1 an ferme. Tableau B ligne 23 (15 juin à 15 sept neutralisé)
92	LS	TEAM JA	AGHA MEHDI	55563093	Oui	Oui	29/04/2015	24/09/2015	Suspendu 3 mois fermes. Tableau B ligne 21
78	SM	AS AMITIE INTER CULTURE	DRINE RIAD	46666	Oui	Oui	25/04/2015	24/06/2015	Suspendu, 2 mois fermes
75	VS	LEVALLOIS SC B	CUZIN ROMAIN	295320	Oui	Oui	27/04/2015	27/06/2015	Suspendu 2 mois fermes
LIF	SA	CST AL FAWZ	LAJOIE ALEX	48426	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'a comparution

LIF	SA	CST AL FAWZ	TRAORE MAMADOU	55563313	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'a comparution
LIF	SA	CST AL FAWZ	TIENTCHEU ARTHUR	55560797	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
LIF	SA	CST AL FAWZ	TRAORÉ TOUMANY	258912	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
LIF	SA	CST AL FAWZ	BENHADDOU YOUNES	55560219	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	sispendu un an ferme
LIF	SA	CST AL FAWZ	EL MERABTI RACHID	185050	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
LIF	SA	CST AL FAWZ	CELAT ANTONIO	512451	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
LIF	SA	CST AL FAWZ	JABER HAKIM	55527587	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
LIF	SA	CST AL FAWZ	KOURICHI MEHDI	509548	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
LIF	SA	CST AL FAWZ	MEZERAI RIDA	185045	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
LIF	SA	CST AL FAWZ	BENTABED MOHAMMED	403224	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
94	DM	EGLISE DE PANTIN FC	NSEKA DOMATEZO	55555036	Oui	Oui	03/05/2015	02/02/2016	Suspendu 6 mois fermes (15 juin - 15 septembre neutralisé) pour violence et absence de rapport
LIF	SM	ES CHEMINOTS COLOMBES A	LÉOTURE CÉDRIC	47440	Oui	Oui	09/05/2015	08/10/2015	Suspendu, 2 mois fermes
75	LS	ACM REGGINA	DEMBELE MOULAYE	312219	Oui	Non	11/05/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	VS	RED DEVILS FC	SHON PAUL	55558629	Oui	Oui	15/05/2015		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	VS	RED DEVILS FC	HORIUCHI REO	55500208	Oui	Oui	15/05/2015		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
92	DM	AP MONTALEGRE	MONTEIRO HUGO	443389	Oui	Non	14/06/2015		suspendu pour 2 matches pour avoir joué le 10/05/2015/2015 en étant suspendu
92	LS	ROYAL MONCEAU FC	JOUSSE JEREMY	510680	Oui	Oui	11/05/2015	12/12/2016	Suspendu 4 mois ferme
92	LS	ROYAL MONCEAU FC	TUSSET ANTONY	55489133	Oui	Oui	11/05/2015	12/02/2016	Suspendu 6 mois ferme
92	LS	ASASPP	LEBON HANSEL	386766	Oui	Oui	11/05/2015	12/02/2016	Suspendu 6 mois ferme
93	SM	ANCIENS JOYEUX DE L ASOM	DENAGE MICKAEL	55570331	Oui	Oui	19/04/2015	19/01/2016	Suspendu 6 mois ferme
92	DM	AS NORTHENOS VITRY	PIMENTA ROBERTO	444959	Oui	Oui	17/05/2015	18/11/2015	Suspendu 3 mois ferme
92	DM	AS ESTORIL	GOMES MICKAEL	291652	Oui	Oui	17/05/2015	01/01/2016	Suspendu 4 mois et demi ferme
92	VS	ES PARISIENNE	AKARSU CEM	55493491	Oui	Oui	18/05/2015	14/11/2015	Suspendu, 3 mois fermes
92	DM	AS NORTHENOS VITRY	JUSTINO PIMENTA MANUEL	444952	Oui	Oui	17/05/2015	04/03/2016	Suspendu 6 mois et demi
78	SM	GLOBAL PARIS FC	BOULARES NIZAR	55604355	Oui	Oui	02/06/2015		Suspendu pour 1 match 2 av dans le même match
75	LS	VEROLLOT FC	SLIMANI TONY	40134	Oui	Oui	04/05/2015	03/05/2016	Suspendu, 1 an ferme
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	LAZIC DEJAN	328349	Oui	Oui	31/05/2015	30/09/2015	Suspendu, 1 mois ferme
75	DM	APP CLICHY	FERREIRA BRUNO	55560263	Oui	Oui	31/05/2015	30/09/2015	Suspendu, 1 mois ferme
78	SM	GLOBAL PARIS FC	BOULARES NIZAR	55604355	Oui	Oui	30/05/2015		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
92	LS	AS QUINZE FC	CHEREL ANTHONY	55560538	Oui	Oui	01/06/2015	16/01/2016	Suspendu 3 mois et demi
92	VS	ES PARISIENNE	OZGUR YAKUP	55493497	Oui	Non	12/06/2015		Suspendu pour 2 matches pour avoir joué en étant suspendu en date du 29/05/2015
75	LS	ACM REGGINA	GRESSY RUDY	27759	Non	Oui	23/05/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
94	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	LOUINASSE JOSEPH	270683	Oui	Oui	30/05/2015	30/04/2016	Suspendu 8 mois fermes pour insulte et menace à arbitre (période 15 juin - 15 septembre neutralisé).
94	SM	AFC MEUDON	CHEVALIER JEAN-BATISTE	535493	Oui	Oui	17/05/2015	17/02/2016	Suspendu 6 mois fermes pour participation d'un joueur sous fausse identité



94	SM	AFC MEUDON	BILLARD KEVIN	535491	Oui	Oui	17/05/2015	17/02/2016	Suspendu 6 mois fermes pour tricherie sur identité de personne
92	DM	AP MONTALEGRE	FARIA FERNANDO	443374	Oui	Non	14/06/2015		Suspendu pour 2 matchs pour avoir fait jouer un joueur suspendu en date du 10/05/2015
92	DM	AP MONTALEGRE	FORTUNATO BRUNO	443377	Oui	Non	14/06/2015		Suspendu pour 2 matchs pour avoir fait jouer un joueur suspendu en date du 10/05/2015 en tant que délégué
92	VS	ES PARISIENNE	OZDEMIR TANER	51323	Oui	Oui	12/06/2015		Suspendu pour 2 matchs en tant que délégué, pour avoir fait jouer un joueur suspendu en date du 29/05/2015
75	DM	FC SOLVEIRA A	DOS SANTOS JOSE MANUEL	12996	Oui	Oui	10/06/2015	10/10/2015	Suspendu, 1 mois fermes
93	LS	BONDYNAMIQUES	WAGUE MOHAMMED	449445	Non	Oui	08/06/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
92	LS	ASL ST GERMAIN	GAUTHIER BRYAN	301938	Non	Oui	08/06/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	MA	AS TURK	ASLAN MUSTAFA	261443	Oui	Non	31/05/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	MA	AS TURK	MANTAR OSMAN	261447	Oui	Non	31/05/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	VS	DEPORTIVO LEONARDO	MONTOYA ANDERSON	55498702	Oui	Oui	05/06/2015		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	VS	DEPORTIVO LEONARDO	PEREA CEDENO RAUL ALFREDO	55527532	Oui	Non	05/06/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	SM	AS PP XV B	LOUREIRO HENRIQUE JORGE	55500739	Oui	Oui	06/06/2015	21/11/2015	Suspendu 2 mois et demi ferme (période du 15/06 au 15/09 neutralisée)
93	LS	STV TEAM 93	CAMARA MAMADOU	55563195	Oui	Non	01/06/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
LIF	SM	US IVRY VOLTAIRE	TEBBAL FARES	339310	Oui	Non	13/06/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
LIF	SM	ASC BNP PARIBAS	COUY SÉBASTIEN	502131	Oui	Non	13/06/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	DM	AS MALGACHE C	ANDRIANAMPIARIVÉLO HERINIAINA	324906	Oui	Oui	14/06/2015		Suspendu, en attente de décision
75	DM	AS MALGACHE C	ANDRIAMAMPANDRY NASOLO TIANA	386498	Oui	Oui	14/06/2015		Suspendu, en attente de décision
92	LS	ROYAL MONCEAU FC	DUBIER ONANA HENRI	510672	Oui	Oui	02/06/2015		Suspendu pour 3 matchs
92	LS	ROYAL MONCEAU FC	NECIBI FATHI	110164	Oui	Oui	23/06/2015	02/10/2015	Suspendu 1 mois ferme
92	LS	ASASPP	HEMART FRANCK	55499396	Oui	Oui	02/06/2015	02/10/2015	Suspendu 1 mois ferme
92	LS	MARINE PARIS SPORTS	OUVREARD AURÉLIEN	55600935	Oui	Oui	24/06/2015	16/12/2015	Suspendu 2 mois et demi
92	DM	AS TOHO	BETTA NABIL AKIM	510222	Oui	Oui	24/06/2015	08/03/2016	Suspendu 6 mois ferme
LIF	SM	AS PLUS LOIN A	D EAU ALAN	386743	Oui	Non	13/06/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	LS	ES RENAULT A	AMAMI TAREK	55480226	Oui	Oui	15/06/2015		Suspendu, en attente de décision
92	DM	AS PP XV A	AKA AMEL	55562875	Oui	Oui	20/06/2015		Suspendu, en attente de décision
92	DM	AS PP XV A	CRUZ DANIEL	55562835	Oui	Oui	20/06/2015		Suspendu, en attente de décision
94	SM	FC OPERA NA PARIS	BOUTET ARNAUD	55557228	Oui	Oui	20/06/2015		Suspendu, en attente de décision
92	DM	AS TOHO	BOUZEGHTI MOHAMED	55504902	Oui	Oui	07/06/2015		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
92	DM	AS TOHO	BETTA NABIL AKIM	510222	Oui	Oui	07/06/2015		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	LEVALLOIS SC A	NIKUNA RODNEY	471614	Non	Oui	20/06/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.



## INDEMNITES ARBITRES AU 23 JUIN 2015

Jour	Comp	Equipe redevable	Gestion	Date match	Match	Arbitre	Indemnité due	Date limite règlement	Date règlement	Nb UA
VS	Champ	AS FOSSE	92	06/02/2015	ACS DU CH DE ST DENIS / AS FOSSE	DA SILVA C	46,00 €	20/02/2015		90
VS	Champ	BOCA JUNIOR	92	10/04/2015	BOCA JUNIOR / LEVALLOIS SC B	ALMEIDA DACOSTA	46,00 €	29/04/2015		40
VS	Champ	DEPORTIVO LA EQUIDAD	75	15/05/2015	ASPDI / DEPORTIVO LA EQUIDAD	SANOGO	23,00 €	02/06/2015		20
VS	Champ	DEPORTIVO LA EQUIDAD	93	12/06/2015	AJ LA NOUE / DEPORTIVO LA EQUIDAD	LAINE	23,00 €	30/06/2015		0
SM	Champ	AS PLUS LOIN A	75	16/05/2015	AS PLUS LOIN A / AS NOISERAIE CHAMPY	LASSOUED	46,00 €	02/06/2015		20
SM	Champ	ATHLETICO D ASNIERES	93	13/06/2015	USMT CRETEIL SAINT MAUR / ATHLETICO D ASNIERES	NGUIMBOUS	46,00 €	29/06/2015		0
SM	Champ	ATHLETICO D ASNIERES	93	13/06/2015	USMT CRETEIL SAINT MAUR / ATHLETICO D ASNIERES	SABIN JM	46,00 €	29/06/2015		0
SM	Champ	DEPORTIVO D AULNAY 11	94	13/06/2015	US IVRY THOREZ / DEPORTIVO D AULNAY 11	ZAKOINA	46,00 €	30/06/2015		0
SA	Champ	AS GALACTIQUES UNITED A	92	24/01/2015	US GAZELEC LANDY 93 / AS GALACTIQUES UNITED A	PLANQUE	46,00 €	09/02/2015		100
SA	Coupe	AS VICTORY	92	27/09/2014	AS GREVES COLOMBES / AS VICTORY	ZAGO	23,00 €	13/10/2014		0
SA	Champ	ASM 18	75	11/04/2015	ASM 18 / ASA RIGONDES	BARJAOU	23,00 €	28/04/2015		45
SA	Champ	ASM 18	75	30/05/2015	ASC MUETTE / ASM 18	COULIBALY S	46,00 €	16/06/2015		10
SA	Champ	BREIZH ILE UNITED C	94	30/05/2015	AS ARCADES / BREIZH ILE UNITED C	ANDRIAMISODRAY	46,00 €	15/06/2015		15
SA	Champ	UNION AFRICAINE	92	30/05/2015	US GAZELEC LANDY 93 / UNION AFRICAINE	DOUMAS	46,00 €	30/05/2015		20
SA	Champ	UNION AFRICAINE	94	13/06/2015	AS VICTORY / UNION AFRICAINE	HOUSSIN	46,00 €	30/06/2015		0
DM	Champ	ACCENTURE FC	93	21/06/2015	ACAF FRANCE FOOTBALL / ACCENTURE FC	CHAOUCHE	46,00 €	29/06/2015		0
DM	Champ	AES FIGUIG	94	31/05/2015	AES FIGUIG / AS MALGACHE C	TOUABET	46,00 €	15/06/2015		15
DM	Champ	AS REALISTE	94	15/02/2015	AS REALISTE / ACP CHOISY LE ROI	ABDALLA	23,00 €	24/03/2015	19/06/2015	65
DM	Champ	EGLISE DE PANTIN FC	75	19/04/2015	CS MAURICIENS 75 / EGLISE DE PANTIN FC	DE MATOS	23,00 €	05/05/2015		40
DM	Champ	EGLISE DE PANTIN FC	75	31/05/2015	AJMTO FC / EGLISE DE PANTIN FC	DUVIVIER	46,00 €	16/06/2015		10
LS	Champ	BONDYNAMIQUES	94	13/04/2015	AS PTT AC VICTOR HUGO / BONDYNAMIQUES	CREANTOR	46,00 €	26/05/2015		50
LS	Champ	BONDYNAMIQUES	94	13/04/2015	AS PTT AC VICTOR HUGO / BONDYNAMIQUES	BELKEBIR	46,00 €	26/05/2015		50
LS	Champ	BONDYNAMIQUES	92	15/06/2015	AS CHARDONNET / BONDYNAMIQUES	CHOK IMED	46,00 €	15/06/2015		20
LS	Champ	BONDYNAMIQUES	92	15/06/2015	AS CHARDONNET / BONDYNAMIQUES	TROCHET	46,00 €	15/06/2015		20
LS	Champ	DALKIA	75	13/04/2015	DALKIA / US METRO DAM C	FOURNIER	23,00 €	19/05/2015		30
LS	Champ	DALKIA	94	15/06/2015	RICOH SPORTS / DALKIA	HOUSSIN	46,00 €	30/06/2015		0
LS	Champ	MELTING POT	75	01/06/2015	FONTENAY FOOTBALL TEAM / MELTING POT	SABIN	46,00 €	16/06/2015		10
LS	Champ	V ST G TEAM FOOTBALL	94	24/11/2014	V ST G TEAM FOOTBALL / STV TEAM 93	GERVAIS	23,00 €	09/12/2014		290
LS	Champ	V ST G TEAM FOOTBALL	94	24/11/2014	V ST G TEAM FOOTBALL / STV TEAM 93	PORPIGLIA	23,00 €	09/12/2014		290

*Bonnes vacances à tous !  
Bon repos - Beaucoup de loisirs  
R.V. en Septembre*

